Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 67 No 8 SAINT-BONIFACE JEUDI 24 MAI 1979

S'il y a "coalition" entre le NPD et les Libéraux

Joe Clark minoritaire aura des ennuis à gouverner

Ce qui était prévu par la majorité des observateurs politiques s'est inévitablement produit. Le parti Conservateur dirigé par le leader Joe Clark a été porté au pouvoir mardi, par plus de 10 millions d'électeurs canadiens, un record de participation dans les annales politiques canadiennes.

par André-Yves Rompré





M. Joe Clark, nouveau premier ministre du Canada, et son équipe auront fort à faire pour gagner le vote pendant les débats parlementaires.

C'est à la faveur d'un virage à droite de l'électorat canadien qui a majoritairement voté conservateur partout, sauf au Québec - que le PC, dans l'opposition depuis 16 ans, a remporté 136 sièges sur 282.

Le Parti Libéral du Canada du leader Pierre Elliott Trudeau se retrouvera sur les banquettes de l'opposition à la reprise des travaux de la Chambre des Communes, prévue pour le mois de septembre, seulement.

Le terme de l'équipe conservatrice à Ottawa devrait être marqué par des débats houleux qui donneront de la difficulté à ce gouvernement minoritaire. En effet, une éventuelle "coalition" entre les représentants du parti Libéral et ceux du Nouveau parti démocratique de M. Ed Broadbent, détenteur de la balance du pouvoir, pourrait causer de l'embarras à l'équipe Clarke en ce qui a trait aux votes en Chambre. Pour contrer cela, le nouveau premier ministre cherchera certainement à convoiter les six députés créditistes élus au Québec - dont le chef M. Fabien Roy - en vue d'obtenir possiblement une majorité nette des voix à la Chambre des Communes et de conquérir un allié nationaliste dans cette province.

Au Manitoba: une députation équilibrée

Par ailleurs, bien que le Manitoba ne compte que 14 représentants au parlement d'Ottawa, c'est peut-être ici que se retrouve la députation totale la mieux équilibrée en nombre, puisque les Conservateurs ont fait élire sept députés, alors que les Néo-démocrates en ont fait élire cinq et les Libéraux, deux, dont M. Robert Bockstael dans Saint-Boniface, et l'ancien député au parlement provincial, M. Lloyd Axworthy, dans le comté de Winnipeg Fort Garry.



M. Ed Broadbent, un allié qui sera convoité

Les lecteurs de **La Liberté** pourront lire dans nos pages d'actualités des reportages en détails sur l'élection dans Saint-Boniface, où l'on a assisté à deux campagnes électorales en six mois, et où le parti Libéral a réussi à regagner - comme promis - ce siège perdu lors de la partielle du 16 octobre dernier.

Éditorial

Sur le navire des deux solitudes

A l'examen des résultats de l'élection de mardi, les deux grands leaders politiques canadiens n'ont pas à se faire d'illusions. Et les Canadiens non plus. M. Joe Clark a été porté au pouvoir par des anglophones majoritairement, et M. Trudeau a obtenu l'ensemble de ses voix chez les francophones de ce pays.

Dans ce tableau un peu simple, mais combien évocateur, on trouve en arrière plan, l'Ontario et le Québec, les deux plus populeuses provinces de ce "dominion réuni par un chemin de fer". Au chapitre du pourcentage des votes obtenus dans ces deux provinces, les gains de l'un et de l'autre sont presque inversement proportionnels: d'une part, M. Clark, qui a recueilli 62 pour cent des votes ontariens, en y faisant élire 57 candidats de son parti et d'autre part, M. Trudeau qui est allé cherché massivement 62 pour cent du vote québécois par l'élection de 67 candidats.

•

Si l'on décortique encore davantage ces résultats, on se rend compte que la polarisation des votes anglophone et francophone a été mise en relief dans les régions métropolitaines de Montréal et de Toronto.

•

Pendant ce temps, un glissement important - et intéressant - des votes s'effectuait dans l'Ouest canadien, certes à la faveur des conservateurs, mais des néo-démocrates surtout. Au Manitoba, par exemple, si l'on fait exception de l'originalité et de la particularité du comté de Saint-Boniface où le vote francophone a littéralement suivi la vague libérale du Québec - ce qui paraît révélateur par ailleurs - le Nouveau parti démocratique a réalisé des gains majeurs. Les "Néo" détiennent maintenant cinq sièges au Manitoba, et grâce à eux, le députation totale de la province est - toutes proportions gardées - la mieux équilibrée du pays: ce qui est loin d'être au désavantage des Manitobains.

En écoutant les commentaires de MM. Trudeau et Clark, à la suite des résultats que l'on sait, il est apparu que le nouveau premier ministre canadien se sentira bien isolé de la belle province. Il a volontiers admis que c'était là sa plus grande déception, mais il devra se demander s'il y peut vraiment quelque chose. Peut-être que si son nom était "Tremblay" au lieu de Clark, ses problèmes y seraient moindres...

Quant à M. Trudeau, c'est avec la même désinvolture, la même arrogance aussi, qu'il acceptait tard mardi soir de passer sur les banquettes de l'opposition. M. Trudeau sera un très bon leader de l'opposition. Il n'a pas à le prouver. Ses performances passées ont fait de lui une valeur sûre des débats parlementaires. Il est à prévoir qu'il réussira à ne pas faire durer trop longtemps le règne de M. Clark qui se verra bien obligé d'appeler d'autres élections rapidement, peut-être même d'ici 24 mois.

•

Pendant ce temps, c'est le Parti néo-démocrate de M. Broadbent qui jouera gagnant. Des deux côtés, il sera avidement convoité en vue d'une coalition, lui qui détient maintenant la balance du pouvoir. Et entre les deux solitudes, il devra naviguer...

André-Yves Rompré

lettres à LA LIBERTÉ

Les scouts improviseraient-ils?

M. André-Yves Rompré
La Liberté

M. le rédacteur:

J'ai assisté dimanche dernier, le 6 mai, à l'assemblée annuelle de "l'association des Scouts du Canada, district Rivière-Rouge", ce qui veut dire les scouts francophones manitobains. Depuis, j'essaie de comprendre ce qui s'est passé.

Premièrement, on nous demanda d'accepter un rapport financier qui n'était pas pour une année complète, mais pour une partie d'une année et une partie d'une autre.

Suite à un point d'ordre, on nous distribua un "bilan" et compte "d'état de revenus et dépenses" pour l'année qui venait de se terminer. Cette fois pas de temps pour étudier ces documents et pas assez de copies pour tout le monde présent (et nous n'étions qu'une trentaine).

Dans les rapports des activités de l'année qui s'achève, il n'y eut même pas mention des deux mille dollars dépensés pour embaucher une étudiante l'été dernier. Ces deux mille dollars étaient un octroi du gouvernement. Le comité d'animation, dont je faisais partie l'an passé avait "inventé", à la dernière minute, une tâche pour utiliser cet octroi. Résultat, nil?

Le plats de résistance, la grosse surprise, c'était le "camp Nason Lake". Ce projet était déjà en marche avant l'assemblée annuelle de l'année passée, mais le conseil d'administration avait oublié de le présenter à l'assemblée générale. "L'assemblée générale" est, d'après notre constitution, le "pouvoir souverain du district Rivière-Rouge". En tous cas, Nason Lake est un camp dans le Whiteshell, à huit kilomètres d'aucun chemin. C'est donc un camp seulement pour les Pionniers (scouts de 14 à 16 ans). Il n'y a que quarante-trois Pionniers dans le district dont dix-huit à Saint-Boniface; le comité de parents scouts de Saint-Boniface possède un camp sur les bords du lac Manitoba; neuf Pionniers au Précieux-Sang et le comité de parents scouts du Précieux-Sang possède un camp au Whiteshell. Le district Rivière-Rouge possède un camp à Saint-Malo. Cela en fait des camps!

Le conseil d'administration a aussi décidé d'embaucher une deuxième personne à plein temps, ceci en plus d'une secrétaire à temps partiel. Cela en fait des salaires pour seulement quatre cent vingt-deux jeunes dans une organisation bénévole...

Les scouts catholiques, francophones du Manitoba ont-ils perdu le nord? Les trois vertus des scouts sont: franchise - dévouement - pureté.

Léo Gosselin, Chef de groupe
Saint-Malo, le 13 mai 1979.

Vive "les Va-Nu-Pieds"

Monsieur André-Yves Rompré
Rédacteur en chef
La Liberté

Cher monsieur,

Sincères félicitations à Madeleine Laroche pour son roman "Les Va-Nu-Pieds" et félicitations à **La Liberté** qui a eu le bon goût de le publier.

Bien à vous,

Mme Dorothée Fredette
Saint-Boniface, Manitoba
le 8 mai 1979

Lettres à La Liberté

La Liberté se fait un devoir de publier toutes les lettres des lecteurs qui lui sont adressées. Les "lettres à La Liberté" doivent être dûment signées par leur(s) auteur(s). La rédaction se réserve le droit de corriger les fautes d'orthographe et de syntaxe.

Les points de vue des lecteurs devront être accompagnés d'un numéro de téléphone et d'une adresse afin que nous puissions, au besoin, communiquer avec nos correspondants. Toutefois les adresses et numéros de téléphone ne seront pas publiés.

Veuillez adresser à: Lettres à La Liberté, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le jeudi par Presse-Ouest Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Président du conseil d'administration: Michel Lagacé.

Membre de MWNA et des Hebdos régionaux, et de l'association de la presse francophone hors Québec.

Rédacteur en chef: André-Yves Rompré
Journaliste: Marcelle Trépanier
Journaliste coopérant: Bernard Bocquel
Publicitaire et secrétaire administratif: Claude Gagné
Composition typographique: Diane Gagnon, Lorraine Sabo
Correction d'épreuves: Claudette Journé
Montage: Normand Vermette
Secrétariat: Régina Leclerc, Odette Guyot

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**. Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte: $15.00.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Web Graphics West Limited, 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba, R3G 2W2.

Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

Robert Bockstael gagne haut la main!

La deuxième fois a été la bonne. M. Robert Bockstael, candidat du parti Libéral, pouvait raisonnablement, à neuf heures et quelques secondes mardi soir, afficher son plus large sourire de vainqueur, effacant ainsi sa défaite lors des partielles du 16 octobre 1978. En effet, grâce à un nouveau tracé de la circonscription de Saint-Boniface, un vote massif des francophones et une organisation beaucoup plus efficace, il a battu sans appel le député sortant, le conservateur Jack Hare.

par Bernard Bocquel

Les premières paroles de M. Bockstael, qui décidément n'avait pas besoin de se forcer pour exprimer son contentement, ont été très significatives, à cet égard. Il a chaleureusement remercié dans un même élan tous ses travailleurs d'élections et les francophones "qui s'étaient sentis vendus et qui ne voulaient plus d'une deuxième défaite dans Saint-Boniface". Par ailleurs, il a reconnu que l'élimination de Transcona de la circonscription lui a facilité la tâche.

Inutile de préciser que les cris et hurlements de joie, accompagnés de la formule magique "on a gagné", poussés du fond du coeur par toutes les poitrines des nombreux partisans libéraux présents, n'étaient pas prévus par tout le monde huit jours avant! Car même les plus optimistes n'auraient pas osé prédire une victoire aussi nette. La lutte avait été annoncée comme particulièrement chaude. Et c'est avec un soulagement évident que le premier résultat, celui de la section de vote 146, à 8 h 18, a été enregistré: 140 voix pour Bockstael et 15 pour Hare.

Le meneur de jeu

La bataille s'annonçait ainsi sous de meilleures auspices que lors de la soirée du 16 octobre, où jamais le candidat libéral n'avait réussi à prendre la tête. Mais cette foix, douce revanche libérale, tous les décomptes des voix plaçaient Robert Bockstael dans une confortable position de meneur de jeu. Et au fur et à mesure que les minutes s'égrènaient et que la victoire devenait presque palpable, les applaudissements fusaient de plus en plus nombreux de la foule. À neuf heures moins le quart, Robert Bockstael jubilait allègrement avec plus de 3,000 voix d'avance sur M. Hare.

Les derniers doutes des plus sceptiques auraient pourtant dû être levés à ce moment-là. Car c'est précisément l'instant que choisit le journaliste de CBC pour faire son apparition aux quartiers généraux des libéraux. Il venait pour "couvrir" le vainqueur. Et voyant l'ambiance qui règnait chez les conservateurs, il avait décidé de tabler sur Robert Bockstael.

Les chiffres, sans pitié, lui ont définitivement donné raison quelques minutes plus tard. Le candidat libéral, désormais le nouveau porte-parole de l'opposition, de Saint-Boniface à Ottawa, accentuait son avance à 5,000 voix. Les aiguilles des montres indiquaient 9 h 03. Les élections étaient consumées. Mais la longue nuit de célébrations du 22 mai, même si elle avait un arrière goût amer, commençait seulement.



Hare accepte sa défaite en pensant à l'avenir

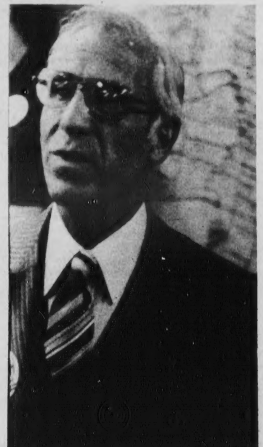
"Il y a un temps pour gagner, et un autre pour perdre. Nous venons de perdre l'élection dans Saint-Boniface, mais nous leur avions prouvé l'automne dernier que nous étions capables de "les" battre", déclarait Jack Hare à ses partisans conservateurs au moment où il venait d'admettre sa défaite aux mains du libéral Robert Bockstael, mardi soir.

par André-Yves Rompré

Dans les quartiers généraux du candidat conservateur Jack Hare, les premières minutes du dépouillement du scrutin du 22 mai annonçaient très tôt que la lutte allait être serrée pour le PC. Les votes entraient et la mine des supporteurs de Jack Hare baissait, elle, à mesure que le nombre des votes au Libéral Bockstael montaient. D'abord serein à l'heure de fermeture des bureaux de scrutin, M. Hare avait du mal à cacher le lourd regard d'un perdant, à peine une heure plus tard.

Puis, il a été appellé par son directeur de campagne électorale, M. John Brown, qui l'a invité à l'extérieur pour causer. Quelques instants plus tard, M. Hare montait sur une chaise au milieu d'une poignée de partisans, et se mit à les remercier presque un à un. "Nous n'abandonnerons pas, nous continuerons à nous battre, même si je ne fais pas partie de l'équipe conservatrice qui est en train de remporter le pouvoir un peu partout au pays", devait ajouter Jack Hare avant de féliciter son principal adversaire, le Libéral Robert Bockstael "pour avoir mené une campagne très bien organisée".

Bon perdant donc, M. Hare s'est immédiatement rendu aux quartiers généraux du vainqueur Bockstael pour aller le féliciter personnellement. Celui-ci l'a chaleureusement accueilli, et les deux semblaient avoir oublié - temporairement - les divergences évidentes qui les opposent.



Interrogé au sujet de ses projets d'avenir, M. Hare a indiqué que ses affaires personnelles dans une entreprise-conseil en agriculture le tiendront occupé. Quant à son avenir politique, il a clairement laissé entendre qu'il avait le désir de se représenter éventuellement en politique advenant une autre campagne électorale.

Cela, il l'a répété au moins à trois reprises devant ses partisans réunis dans le local du parti, rue Ste Mary's à Saint-Boniface.

Wichenko et le NPD ont fait des progrès

Grant Wichenko s'est dit "vraiment très heureux des résultats de son parti" dans Saint-Boniface. Qualifiant de "très bien" les gains acquis depuis les partielles de l'automne dernier, M. Wichenko a fait remarquer que les votes en sa faveur s'étaient accrus d'environ huit pour cent depuis ces élections partielles. On peut donc qualifier cette augmentation de notable.

par Marcelle Trépanier

Des 17 pour cent des votes qu'il s'était gagné à l'automne, le chiffre est passe à 25 pour cent, environ. En fait, M. Wichenko estime que le NPD, dans Saint-Boniface, a gagné suffisamment de votes pour envisager de l'emporter la prochaine fois. Pour lui, il est clair que le NPD va continuer d'augmenter le nombre de ses votes; d'autant plus qu'à son avis "un vote libéral au fédéral équivaut à un vote NPD au provincial". Il ajoute même que "c'est la dernière fois que les libéraux gagnent ce siège".



Au soir des élections, à son quartier général, M. Wichenko a regardé la télévision avec ses partisans. Entre son sac de chips et son sandwich au salami, il a eu, malgré tout, le temps de surveiller les résultats du NPD au niveau national, et surtout au Manitoba. Lorsque le commentateur a souligné que le NPD "s'en tirait très bien", les cris se sont bien sûr élevés.

"Les résultats dans Saint-Boniface correspondent à un vote de type traditionnel", affirme M. Wichenko. "Ce qui est nouveau cependant, c'est que beaucoup de gens ne croyaient pas que je puisse remporter autant de votes; le NPD a fait de grands progrès et la chance de gagner une prochaine fois devient possible".

Donc, il ne s'agit nullement d'un candidat déçu des résultats qui s'est présenté aux partisans venus attendre le verdict avec lui.

Quant à donner une interprétation du revirement des votes en faveur des libéraux dans Saint-Boniface, M. Wichenko croit qu'on devrait plutôt poser cette question à M. Hare puisque le NPD a considérablement augmenté ses votes.

Le bilan de la campagne des "hors Québec"

Beaucoup de politiciens à sensibiliser

A l'occasion de la campagne électorale, la Fédération des francophones hors Québec a participé à sa manière au thème de l'unité nationale, cher à M. Trudeau. Son président, M. Paul Comeau, avait pris la tête d'une "caravane" qui, des Maritimes au Manitoba, a laissé savoir aux politiciens que les "hors Québec" étaient à la recherche d'un pays. Bilan de l'opération: il reste beaucoup de chemin à parcourir en terme de sensibilisation politique.

par Bernard Bocquel

En effet, Paul Comeau le répète inlassablement après avoir rencontré quelque 65 candidats, deux chefs de partis -MM Joe Clark et Fabien Roy- et des centaines de personnes: "Il n'y a aucun doute là-dessus, on a du travail à faire pour sensibiliser les politiciens". Cet Acadien de la Nouvelle-Ecosse qui consacre énormément de temps et d'énergies à accomplir sa tâche de président de la FfhQ va même jusqu'à parler "d'éducation" des hommes et des organisations politiques.

La FfhQ, qui revendique depuis quelques mois une solution politique plutôt que simplement administrative pour assurer les droits des francophones hors Québec, est donc parfaitement consciente qu'il faut continuer dans cette voie d'éducation et de sensibilisation. Le but étant de faire comprendre, comme l'explique M. Comeau, que "le pays à la recherche duquel nous sommes n'est pas un dominion de dix provinces reliées par un chemin de fer; un pays où il faut nous battre pour obtenir le respect de reconnaissances plutôt que de droits, et où l'on ne peut pas vivre pleinement tant qu'il faut passer son temps à lutter".

L'appui des politiciens: indispensable

L'approche choisie par les responsables de la FfhQ nécessite, plus que jamais, l'appui des politiciens. Un appui que la caravane de la FfhQ a tenté d'obtenir lors du passage au Québec. Pour les politiciens fédéraux de cette province, Paul Comeau a essayé de leur "vendre" la notion de responsabilité additionnelle. C'est-à-dire que ces Québécois devraient accepter de véhiculer aussi les préoccupations des francophones hors Québec. Le président de la FfhQ a laissé entendre que M. Marc Lalonde, ministre de la Justice sous le gouvernement Trudeau, a pris l'engagement de tenir, avec ses collègues libéraux québécois, une réunion avec des représentants de la Fédération.

Dans une lettre ouverte aux Québécois durant la campagne électorale, la FfhQ n'a pas manqué de rappeler que depuis 1976, elle a toujours maintenu les mêmes positions face au Québec. "Nous l'avons dit et nous le répétons, souligne Paul Comeau, nous respectons le droit à l'autodétermination des Québécois". En ajoutant "qu'il faut démystifier le Québec pour les francophones hors Québec. Il existe encore des clichés de part et d'autre que l'on peut éliminer en apprenant à mieux se connaître". Et il conclut en déclarant sans ambiguïté: "Il s'agit d'utiliser le pouvoir politique des Québécois pour s'en sortir, car nous, nous n'avons pas le pouvoir."

La sensibilisation est dans l'impasse

Comme on le sait, la Fédération des francophones hors Québec représente au niveau national les intérêts -pas toujours identiques- de ses neuf associations provinciales membres. Et pour que cette représentation soit efficace, ou tout bonnement pour que la FfhQ fonctionne, il importe que ses membres soient à la hauteur.

Ainsi il est quand même permis de s'étonner que le président de la FfhQ, Paul Comeau, au cours de son périple "électoral" à travers plusieurs provinces, ait rencontré si peu de gens "sensibilisés". Qu'il faille éduquer les politiciens passe encore. Mais que le même travail soit nécessaire auprès de la population francophone hors Québec, voilà qui est plus alarmant. Les associations n'ont-elles pas tenté, depuis l'ère des subventions commencé en 1968, de sensibiliser la population?

Nul doute que de nombreuses tentatives ont été entreprises. Mais en terme de résultat? Paul Comeau reconnaît bien volontier que le contact avec la base laisse parfois à désirer. Et il sous-entend (moins volontiers) que certaines associations provinciales ont une efficacité douteuse. Bien sûr, pas question de mettre des noms sur les "coupables".

Par ailleurs, le président de la FfhQ a donné sa définition d'une communauté idéale, celle qui aurait toutes les chances de se faire une place au soleil au Canada "hors Québec". Pour lui, il s'agit "d'une population homogène qui dispose du contrôle de l'infrastructure, c'est-à-dire qui opère un contrôle sur le conseil municipal, la commission scolaire, les structures économiques... etc."

M. Comeau a indiqué qu'il n'avait jamais réussi "à mettre le doigt" sur le pourquoi de la difficulté à sensibiliser les gens. La définition qu'il donne de la communauté francophone idéale apporte peut-être un début de réponse. Car le meilleur argument de sensibilisation est l'assurance de pouvoir vivre pleinement en français.

Du moins est-il plus sûr que celui qui consiste à gratter la corde de la fierté.



M. Paul Comeau, président de la FfhQ

200 ÉTUDIANTS AU FESTIVAL THÉÂTRE JEUNESSE

Pour que renaisse le côté culturel dans les écoles

Le Cercle Molière présentait, en fin de semaine dernière, son Festival Théâtre Jeunesse annuel. Environ 200 étudiants de 12 à 18 ans, venant d'écoles bilingues ou francophones, y ont participé. Selon les promoteurs du projet, ce festival a pour "but d'encourager la création".

par Marcelle Trépanier

"L'idée est de faire revivre l'art dramatique et le côté culturel dans les écoles. Par la même occasion cela permet d'assurer une relève au niveau théâtral et d'encourager les futurs écrivains", disent-ils.

Les pièces écrites par les jeunes doivent être réécrites souvent jusqu'à trois ou quatre fois pour correspondre à ce qu'on en attend. "Les professeurs aident évidemment beaucoup. Le Cercle Molière a déjà donné, par le passé, des ateliers sur le jeu, l'improvisation et l'écriture. Les jeunes s'inspirent malgré tout fortement de la télévision et découpent leur pièce en sketches."

Il faut quand même beaucoup de volonté aux participants pour mettre sur pied leur pièce de théâtre. Il leur faut souvent rester à l'école après les heures de classe et la plupart d'entre eux ont alors un problème de transport pour retourner à la maison.

Une dizaine de pièces

Plus d'une dizaine de pièces étaient inscrites au programme du Festival Théâtre Jeunesse. Plusieurs de ces pièces avaient même été écrites par un des interprètes, ou quelques uns d'entre eux, quand ce n'était pas une création collective.

Trois autres représentations ont été données en plus, de celles inscrites en compétition. L'école de Saint-Paul, en Alberta, avait mis sur pied deux spectacles dont un hors concours.

Entre les différentes pièces de théâtre, plusieurs activités artistiques avaient été prévues pour divertir et informer les participants du Festival. Entre autres, on retrouvait des ateliers de tissage, peinture, danse. Dans le même esprit, plusieurs artistes francophones de l'Ouest avaient été invités à donner une représentation à la soirée Gala, pour la remise des prix. On y retrouvait de tout, du chant, de la très bonne musique presque classique, du rock et un spectacle de danse disco (une pâle imitation du triste Travolta).

Les pièces présentées par les étudiants avaient été divisées en deux catégories, soit 7-8-9 et 10-11-12. Malgré tout, il était difficile de faire la différence entre les deux groupes dont les productions étaient intercalées les unes entre les autres. Evidemment, les étudiants du niveau de 7e année ne peuvent pas fournir le même rendement que ceux de 12e année. Les plus jeunes ont quand même su donner leur maximum pour rivaliser avec les aînés.

La compétition y était

Cette année le Festival était compétitif et les gagnants recevaient des prix. Les jeunes sont habitués à la compétition en tout et c'est à leur demande, semble-t-il, que le système de compétition a été instauré pour le présent Festival.



Une des scènes de la pièce "La folie des grandeurs" interprétée par les élèves de l'école Lacerte dans le cadre du Festival Théâtre Jeunesse.

Malgré tout, selon le Cercle Molière, "l'aspect compétitif n'est que secondaire". Trois juges assitaient aux représentations pour les critiquer d'après la mise en scène, les décors, l'interprétation et les textes. Les juges étaient: Mme Marie-Christine Deyglun, critique d'art et de spectacles; M. Paul Léveillé, qui a joué au Cercle Molière plusieurs années; M. Michel Breton, comédien en France qui travaille présentement pour le ministère de l'éducation au Manitoba.

On ne peut que souligner l'encouragement que ces derniers ont cherché à donner aux jeunes en faisant des commentaires aussi positifs que possible, ou du moins qui soient susceptibles de faire progresser les jeunes dans leur travail.

Suite à la page suivante

REMERCIEMENTS

Mme Arcélie Gratton et sa famille remercient très sincèrement tous les parents et amis, les Chevaliers de Colomb et les Vétérans qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Hilaire Gratton, soit par offrandes de messes, prières, cartes, fleurs, assistance aux prières ou par leur participation au beau choeur de chant. Merci à l'abbé L.-A. Jean, aux prêtres concélébrants, aux porteurs, ainsi qu'aux dames de la Ligue des femmes catholiques de Sainte-Agathe pour le service du goûter.

Les gagnants du concours du Festival Théâtre Jeunesse sont les suivants:

1) Meilleurs comédiens de soutien -

(7-8-9e années) (prix offert par "La Maison du Disque")

- Patrick Lussier, pour son rôle dans "Catharinette"
- Anita Jolicoeur, dans "La folie des grandeurs"

(Une mention a été accordée à Diane Boisvert et Rosalie Ritcher)

(10-11-12e années) (prix accordé par le journal "La Liberté")

- Jacques Vrignon, dans "Ed Cid"
- Jeannette Gosselin, dans "Les retours imprévus".

2) Meilleurs comédiens dans un rôle principal -

(7-8-9e années) (prix du Conseil jeunesse provincial)

- Elamine Soufi, dans "Le pain magique"
- Suzanne Druwé, dans "Catharinette"

(10-11-12e années) (prix de la Chambre de Commerce de Saint-Boniface)

- Marcel Prévil, dans "Si un portrait valait mille mots"
- Louise Deniset, dans "Ed Cid"

3) Meilleur texte original -

(7-8-9e années) (prix de la Société franco-manitobaine)

- Michelle Rivard et Claire David, pour "Ténèbre ou lumière" de l'école du Précieux-Sang

(10-11-12e années)

- Marcel Prévil, pour "Si un portrait valait mille mots"

4) Meilleure production -

(7-8-9e années) (prix du Centre culturel franco-manitobain)

- "Catharinette" de l'école Lacerte

(10-11-12e années)

- "Si un portrait valait mille mots" de l'école Saint-Paul, en Alberta.

5) Saint-Pierre-Jolys s'est mérité une mention spéciale pour la meilleure présentation visuelle avec la pièce "Savez-vous planter des choux?"

Les petites nouvelles

Camps d'été du Ccfm

Le Ccfm organise de nouveau cette année un camp d'été pour les enfants de 6 à 10 ans. Ce camp a pour but d'offrir un programme artistique, sportif et culturel dans une ambiance de divertissement. Un deuxième camp parallèle d'ateliers d'artisanat, de sorties culturelles et récréatives se réalise également pour les jeunes francophones de 11 à 14 ans. Les sessions auront lieu entre le 9 juillet et le 17 août. Pour plus de renseignements, composer 233-8972 poste 15 et demander Michelle Corbeil ou Gérald Boily.

Marcel Gosselin boursier du Conseil des arts

Un artiste franco-manitobain, M. Marcel Gosselin, vient d'obtenir une bourse du Conseil des arts du Canada pour la réalisation d'un projet de sculpture. Ce professeur d'art du collège de Saint-Boniface utilisera la subvention, d'une valeur de $2,700., pour concrétiser son projet de sculpture de bronze dont le thème sera probablement la femme. Cette bourse, accordée dans le cadre du programme d'aide aux artistes, vise à permettre à ces derniers l'acquisition du matériel nécessaire à la réalisation d'un projet d'été.

Les gagnants du foyer Saint-Boniface

Le foyer Saint-Boniface a tenu son thé-bazar annuel dimanche le 6 mai, au 271 rue Archibald. Les gagnants du tirage au numéro 000294 sont les suivants: -1er prix: M. Edouard Gagnon, La Broquerie; 2e prix: S. Irène Desharnais, Saint-Boniface; 3e prix: M. Wilfred Boulet, Somerset; 4e prix: Abbé J. Jolicoeur, Saint-Boniface.



Exposition au Ccfm

Depuis le 7 mai et jusqu'au 1er juin, le Centre culturel franco-manitobain présente une exposition de peintures de Stella Sasseville. Un essai de recherche dans le domaine de la peinture dite moderne qui n'est malheureusement pas à la portée de tous. Un critique a écrit: "Les toiles correspondent à une recherche de forme simple aérienne, bi-dimensionnele et nous entraînent dans un nouvel intérieur individuel presque méditatif".

Stella Sasseville est peintre professionnel depuis 1970 et est très active dans le domaine artistique au Canada français.

NOMINATIONS

AVIS est par les présentes donné qu'avant 14 heures le 4 juin, A.D. 1979, au bureau du Greffier, dans l'édifice du Conseil, à l'hôtel-de-Ville, Winnipeg, je recevrai les nominations au poste de

MAIRE

pour l'Autorité locale de la ville de Winnipeg.

Toutes les nominations doivent être écrites et signées par au moins vingt-cinq électeurs-résidants de l'autorité. Chaque nomination doit accompagner une acceptation écrite du candidat ainsi que sa déclaration d'éligibilité dûment signée et certifiée.

Nous devrons rejeter toute nomination qui n'est pas accompagnée des documents nécessaires ou qui est incorrectement remplie.

On peut obtenir les formules de nomination en en faisant la demande au bureau du Greffier, ville de Winnipeg, Edifice du Conseil, Centre Civique, Winnipeg.

Daté à Winnipeg, dans la province du Manitoba, ce 23e jour de mai, A.D. 1979.

H. E. Sanger
Officier rapporteur.

DIEU PROTÈGE LA REINE.

LA LiBERTÉ

EST À LA RECHERCHE D'UN(E)

Correcteur(trice) d'épreuves à plein temps

RESPONSABLE DE LA QUALITÉ DE LA LANGUE ÉCRITE DANS LE JOURNAL

Le candidat ou la candidate devra posséder et démontrer une excellente connaissance de la langue française. Un diplôme universitaire est requis ou l'équivalent.

Le candidat ou la candidate choisi(e) devra être en mesure de travailler en étroite collaboration avec l'équipe de rédaction du journal et devra être disponible pour travailler en soirée le jour de tombée, le mardi.

Le salaire est à négocier.
Possibilités d'avancement.
Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Rédacteur en chef
LA LIBERTÉ
Cp 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Prière d'indiquer la mention "offre d'emploi" sur toute correspondance.

Le Festival du Voyageur risque de devenir une simple fête commerciale

Il ne reste plus que le directeur général et le comptable pour expédier les affaires courantes au bureau du Festival du Voyageur. Le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral n'ayant pas répondu - pour l'instant - aux exigences financières du conseil d'administration du Festival, les responsables ont mis à pied la majeure partie du personnel.

par Bernard Bocquel

Mais tout espoir n'est pas encore perdu, tant s'en faut. En effet, le conseil d'administration n'a pas envisagé sérieusement, selon le directeur général M. Gérald Turenne, de franchir le dernier pas en faisant mettre le Festival sous tutelle judiciaire. De fait, les négociations continuent avec les deux paliers de gouvernement pour l'obtention de $97,000 pour éponger le déficit de cette année (environ $85,000) et assurer la tenue d'un 11e Festival l'an prochain.

Pour sa part, le gouvernement provincial devrait donner sa réponse au plus tard le 30 mai. Le Fédéral a déjà annoncé qu'il était prêt à offrir une subvention de $25,000., mais uniquement pour la programmation d'activités culturelles à venir. Les responsables du Festival ne se sont pas déclarés satisfaits de cette offre. D'autres négociations sont en cours avec des fonctionnaires fédéraux.

Maintenant, qu'adviendra-t-il du Festival du Voyageur si, en dernier ressort, les propositions gouvernementales ne rejoignent pas les exigences des responsables de cette organisation à but non lucratif? Sans toutefois l'envisager de gaieté de coeur, il semblerait bien que le conseil d'administration fasse de cette fête d'hiver une simple entreprise commerciale. Ce qui veut dire en clair que les activités culturelles disparaîtraient. Une option qui irait totalement à l'encontre de l'esprit du Festival préconisé par un homme comme Gérald Turenne. Bien que le directeur du Festival considère une telle alternative "viable pour garder le Festival pendant qu'il traverse une période difficile".



Un grand danger -

M. Turenne s'empresse d'ajouter qu'une telle solution comporterait un grand danger, car elle n'aurait pas l'approbation de la communauté. "Il ne faut pas que la communauté devienne antipathique au Festival. Or tout ce qu'on demanderait aux travailleurs bénévoles, c'est de vider des pots de bière et de travailler." Décidément, si les gouvernements n'apportent pas la participation financière qu'on exige d'eux, le Festival tel que nous l'avons connu, avec ses bons et ses moins bons côtés, risque d'être bel et bien mort.

Musée de Saint-Boniface

Une exposition se tient jusqu'au 22 juin

L'exposition "Réminescences 79" se poursuit jusqu'au 22 juin au Musée de Saint-Boniface. Cette exposition, organisée par la Société historique de Saint-Boniface met en valeur des documents du fond des archives et qui représentent des lieux ou des gens de plusieurs villages du Manitoba.

En plus des nombreuses photos, on retrouve des documents, des cartes et des plans de villages. Quelques églises, les premières à avoir été construites dans certains villages, sont aussi photographiées. Commes les paroisses et municipalités représentées, les noms qui figurent sous les photos sont d'origine francophone.

Une partie importante de l'exposition porte sur Saint-Boniface, fondée en 1818. La plupart des photos sont assez bien conservées malgré le temps. Il est aussi amusant de constater que, même si on ne connaît pas toujours les gens photographiés, les vieilles photos gardent un charme irremplaçable. Les scènes de travail quotidien, ou les lieux publics les plus fréquentés sont particulièrement intéressants à voir. Que ce soit des scènes de la construction d'un pont à Saint-Charles, ou d'une boulangerie à Sainte-Anne-des-Chênes, il fait bon se souvenir des méthodes de travail de l'époque, à la fin du siècle dernier ou au début des années 1900.

Pour souligner l'Année internationale de l'enfant, le Musée de Saint-Boniface a aussi organisé une exposition des jouets, livres, jeux et vêtements d'enfants.



La revanche de Jeanne D'Arc, photo prise en 1921, fait partie de l'exposition "Réminescences 1979" au Musée de Saint-Boniface.

La Broquerie se prépare à fêter la Saint-Jean

Les 23 et 24 juin, La Broquerie célébrera encore une fois la fête nationale des Canadiens français. Toute la population est invitée par les organisateurs à se rendre participer aux festivités de la Saint-Jean-Baptiste.

Jeunes et moins jeunes pourront se divertir, disent les auteurs d'un communiqué de presse, d'une façon ou d'une autre durant ces deux jours de fête organisés par la Société Saint-Jean-Baptiste de La Broquerie, en collaboration avec d'autres organisations locales ainsi que la Fédération de l'âge d'or du Manitoba, le Conseil jeunesse provincial, les Intrépides et le 100 Nons.

L'ouverture officielle des fêtes de cette année aura lieu à 15 h., le samedi 23 juin, et sera suivie d'une multitude d'événements dont on peut mentionner, entre autres, un carrousel, le petit canot, des kiosques variés et des spectacles.

Au nombre de ceux-ci, il y aura celui du chanteur bien connu Maurice Paquin.

La célébration de la messe de la Saint-Jean se déroulera le dimanche matin, 24 juin, à 10 h 30. Après la messe, suivra le défilé traditionnel avant que les autres activités ne se mettent en marche. Outre la continuité des activités du samedi, s'ajouteront au programme du dimanche des courses "d'auto-pousses" (go-cart), une danse du bon vieux temps, des sports et un feu d'artifice.

Le coordonnateur des fêtes de la Saint-Jean de La Broquerie est M. Renald Piché.

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15 h., heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-78-63:

Remplacer le système d'atterrissage aux instruments de l'aéroport de Thunder Bay (Ontario).

Date limite: le 8 juin 1979

Heure: 15 h., heure de Winnipeg

Dépôt: $25.

Les plans et devis peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg et de Thunder Bay.

Directives

On peut se procurer les plans et devis en envoyant un chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Le dépôt sera remboursé à l'expéditeur à condition qu'il rende les documents en bon état dans les jours qui suivent la date de l'appel d'offres.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soummissions.

F.E. Lay
Adminstrateur, région du Centre
Administration canadienne
des transports aériens

Les petites nouvelles

"Le p'tit bonheur" ouvert tout l'été

La garderie "Le p'tit bonheur" restera ouverte, pour la première fois, pendant l'été. Les heures d'ouverture demeurent les mêmes, soit 7 h 30 à 17 h 30 du lundi au vendredi. L'accent sera mis sur les activités de plein air.

Les enfants de deux à cinq ans sont éligibles, soit à temps plein ou à temps partiel. Les parents intéressés peuvent réserver une place pour leur enfant en téléphonant directement à la garderie. D'autre part, tous les parents sont invités à participer à la réunion annuelle de la garderie qui aura lieu le 31 mai au Ccfm à 20 h.

Les jeux floraux: spectacle le 13 juin

La cinquième soirée des "Jeux floraux du Manitoba", qui met en évidence une série de concours littéraires et artistiques, se déroulera le mercredi 13 juin, à 20 h au Ccfm.

Les participants, des étudiants de sept écoles secondaires, présenteront plus de 200 oeuvres. Les lauréats de chaque catégorie seront couronnés et deux prix d'excellence, d'une valeur de $200. chacun, seront décernés. Le premier prix ira à l'oeuvre littéraire la mieux cotée et le second, à la meilleure oeuvre artistique. Ces deux prix sont offerts par des organismes franco-maitobains. Les réalisations des étudiants seront présentées au public, dans la salle d'exposition du Ccfm, avant le spectacle. Des artistes franco-manitobains participeront également à la soirée, dont Raymond Bernier, Noman Lemoing, Nicole Brémault et Mark Kolt.
Les billets sont en vente au coût de $2.00 pour les étudiants et $3.00 pour les adultes.

Thé-bazar de l'âge d'or

Un thé-bazar, organisé par le Centre d'âge d'or de Saint-Boniface, aura lieu le 27 mai, de 11 h 30 à 16 h, au 187, rue de la Cathédrale. Lors de cet événement des pâtisseries faites à la maison seront vendues, de même que des oeuvres d'artisanat et des objets divers.

TRANSPORTS CANADA

Appel d'offres

DES SOUMISSIONS CACHETÉES portant sur les projets ci-dessous seront acceptées jusqu'à 15 h., heure de Winnipeg, le jour de la date limite. Les soumissions devront porter le titre du projet et être envoyées au Surintendant régional, Gestion du matériel, 6e étage, 125, rue Garry, Winnipeg (Manitoba), R3C 0P6. On peut se procurer les documents contractuels en envoyant un dépôt à l'adresse ci-dessus.

Projet

2352-79-17:

Construction d'un balisage lumineux à l'aéroport de Thunder Bay (Ontario), y compris l'installation d'un indicateur visuel de pente d'approche sur les entrées de pistes 12 et 30, et tous les travaux connexes.

Date limite: le 8 juin 1979.

Heure: 15 h., heure de Winnipeg.

Dépôt: $25.

Les plans et devis peuvent être consultés aux bureaux de l'Association des constructeurs de Winnipeg et de Thunder Bay.

Directives

On peut se procurer les plans et devis en envoyant un chèque visé fait à l'ordre du Receveur général du Canada. Les dépôt sera remboursé à l'expéditeur à condition qu'il rende les documents en bon état dans les 14 jours qui suivent la date de l'appel d'offres.

Chaque soumission doit être présentée en double exemplaire sur les formules fournies par le Ministère et doit être accompagnée du dépôt de garantie indiqué dans les documents contractuels.

Pour de plus amples renseignements, appelez le (204) 949-4329.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

F.E. Lay
Administrateur, région du Centre
Administration canadienne
des transports aériens



demande une personne pour le poste d'agent de développement communautaire.

Sous la direction de la coordonnatrice du programme:

- Organise et/ou coordonne des sessions d'information et de formation au niveau local, régional, provincial.
- Etablit et maintient des contacts, suscite ou participe à des réunions, assure un follow-up dans les communautés intéressées à un plan d'action concret pour leur communauté.
- Etablit des liens étroits avec d'autres permanents d'organismes travaillant dans les communautés.
- Organise et anime des sessions d'information et de formation pour coordonnateurs locaux.

Qualifications requises:

- bonne connaissance de la minorité franco-manitobaine;
- capacité d'établir ses propres structures;
- expérience en matière de relations publiques;
- capacité de travailler en équipe;
- expérience en animation;
- capacité d'organisation.

Salaire:

- négociable, selon les qualifications.

Entrée en fonction: le 1er juillet.

Veuillez faire parvenir, avant le 8 juin 1979, votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à:

Mme Marie Jubinville
Société franco-manitobaine
Cp 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

EN DIRECT

À 19 h 30 AUX BEAUX DIMANCHES
Jacques Boulanger reçoit Gilles Vigneault à SUPERSTAR



PROGRAMME de CKSB et de CBWFT

Semaine du 26 mai au 1er juin



Du lundi au vendredi à 18 h 30

CE SOIR RÉGIONAL

vous tient informés des événements se déroulant sur la scène locale

ANIMATEUR: Pierre d'Auteuil
Chroniqueur sportif: François Riopel

Dimanche à 17 h 00
À SECOND REGARD

Un Père Blanc d'aujourd'hui en Afrique

Au moment où l'Eglise subit de grandes difficultés et où on assiste un peu partout à une désaffection de la pratique religieuse et à une baisse des vocations, d'aucuns pensent que les «missions» doivent être aujourd'hui quasi inexistantes... Ce fut près de l'être il y a une couple d'années; mais, de même qu'on assiste à un retour à la foi de plus en plus marqué, on verra qu'en Afrique, par exemple, les Pères Blancs continuent mieux que jamais leur apostolat. Et les téléspectateurs de **Second regard** pourront le constater, le dimanche 27 mai à 17 heures, alors que Radio-Canada présentera *«Où habites-tu?»*, un document remarquable et émouvant sur les souffrances morales et les joies d'un Père Blanc.

Salvator Bindarye et Jacques Poirier





"À PULSATION"

STARMANIA
et
FABIENNE THIBAULT

- premier opéra-rock francophone de Luc Plamondon et Michel Berger

- **PULSATION** a envoyé un journaliste à Paris, François Régis Barbry, **pour interviewer Fabienne**

À NE PAS MANQUER CE SOIR, le 24 mai, dès 18 h 15

ORPHÉE



et leur tout nouveau microsillon

le lundi 28 mai dès 18 h 15, Christian Leroy s'entretiendra avec ORPHÉE de Saint-Pierre et Miquelon.

À NE PAS MANQUER "PULSATION"

C'est une réalisation de François Pilon.

CKSB-1050

GENS DE MON PAYS

LE DIMANCHE 27 mai à 17 h 15
émission en provenance de Winnipeg

INVITÉ: M. DAVID MORONI

- directeur adjoint et directeur du programme spécial du Ballet Royal de Winnipeg

QUAND J'ÉCOUTE, J'ÉCOUTE CKSB - 1050!!!!!!!



L'ENFANCE À VIVRE
Mardi à 22 h 00



- la chaîne française de Radio-Canada, mettra à l'affiche deux émissions faisant appel à la participation active de jeunes enfants, anonymes et pas vedettes pour deux sous. Ces émissions, qui forment un tout homogène, seront visibles les mardis 29 mai et 5 juin à 22 heures sous les titres respectifs de: *Scènes de la vie familiale, telles que vues par des enfants* et *Scènes de la vie scolaire, telles que vues par des enfants.*

Au cours de la première émission, on verra trois scénarios improvisés au fur et à mesure par des enfants. Le premier s'intitule *le Dessin déchiré* et met en action des enfants de six ou sept ans, avec la participation de comédiens-animateurs de La Marmaille qui leur servent de personnes-relais: Daniel Meilleur et France Mercille. Comme ces enfants sont très jeunes, au lieu de jouer eux-mêmes les personnages du père et de la mère, ils soufflent les répliques au fur et à mesure de leur inspiration aux deux comédiens devenus pour un temps des sortes de marionnettes des enfants... Le second scénario a pour titre *le Jeune Délinquant* et il est improvisé par des enfants de 10 ou 11 ans, suffisamment mûrs pour se passer de l'apport de personnes-relais (les deux comédiens). Quant au troisième, *l'Argent volé*, il est improvisé à nouveau par des jeunes de six ou sept ans et, comme pour le premier, on a fait appel aux personnes-relais.

CIRCOCIEL
une revue musicale nouveau genre à l'affiche vendredi 1er juin à 20 h 30



En octobre 76, neuf jeunes artistes se sont réunis et ont décidé de monter un spectacle nouveau genre au Québec, une comédie musicale comme notre public n'en avait jamais vu. Intitulée **Circociel**, la fameuse comédie musicale a tenu l'affiche de l'Evêché à l'hôtel Nelson pendant six semaines et la critique a été enthousiaste.

Les trois vedettes féminines sont les chanteuses: Céline Lomez Louise Portal et la pianiste: Lise Durocher.

Chez les hommes: François Guy, concepteur du spectacle; le guitariste Jean-Guy Durocher - Georges Thurnston et Robert Leroux.

Vous pourrez voir les numéros les plus typiques de la revue et notamment:

- **Circocial**
- **Circorama**
- **Le chien Savon**
- **Le dompteur de foule**
- **Danse, danse, Tangolise**
- **La charmeuse de serpents**
- **La grenouille**

GÉNIES EN HERBE

Jeudi à 19 h 00

FINALE MANITOBAINE

NOUS VOUS INVITERONS À VOIR (ou à revoir) le match palpitant qui a opposé les équipes de

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — *COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE*





Bien que la lutte ait été amicale, nos jeunes concurrents ont vu leurs connaissances générales mises à rude épreuve par les questions que leur posait le meneur de jeu: Pierre d'Auteuil.

La réalisation de cette rencontre est signée: **Marie Benoist-Martin**



PREMIÈRE PAGE.

L'émission **Première page**, qui avait suscité l'été dernier un très vif intérêt par son ambition d'étudier les événements politiques, sociaux et économiques de façon synthétique et globale, retrouvera à nouveau son vaste public au cours de la prochaine belle-saison à la télévision de Radio-Canada.

En effet, Pierre Olivier, toujours aussi intelligent, exigeant et perspicace, viendra tous les mardis à 21 heures, à compter du 29 mai, animer ce grand magazine d'information, le seul à

Dans un décor renouvelé, viendront donc s'entretenir avec l'animateur des personnalités qui font l'actualité aussi bien au pays qu'à l'étranger. Certaines entrevues seront enregistrées sur les lieux mêmes de l'événement alors que les autres le seront en studio.

Dans la deuxième partie de l'émission, Pierre Olivier s'entretiendra pendant près d'une demi-heure avec un même invité choisi en fonction de l'importance de son action dans notre société.

EN DIRECT SUR VOS ECRANS CETTE SEMAINE

CBWFT

SAMEDI

26 mai

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 LE PETIT CASTOR
''Parfum au miel''
9:30 LA CORDE RAIDE
Serie qui met en scène deux jeunes gymnastes anglais
10:00 ORZOWEI OU L'ENFANT DE LA FORÊT
Film et R A I ''Retrouvailles''.
10:30 LES HÉROS DU SAMEDI
La crosse, categorie pee-wee. Au centre Etienne-Desmarteaux. Anim : Serge Arsenault.
11:30 TELÉJEANS
''Le Long Metrage''. Le long métrage d'ici, de ''Séraphin Poudrier'' aux ''Voitures d'eau'' de Pierre Perreault. Real.: René Boissay.
13:00 MYSTÈRES ET SECRETS DES PROFONDEURS SOUS-MARINES
''Demons et merveilles''. Dans les territoires côtiers sous-marins voisinent sabelles, madrépores, poissons-pierres, murenes, etc. Real.: Albert Fisher.
13:15 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC - Commentee par Guy Ferron et Jean-Pierre Roy.
EN CAS DE PLUIE:
13:15 CINÉ-SOLEIL
Notre-Dame de Paris. Drame réalise par Jesan Delannoy, avec Gina Lollobrigida, Anthony Quinn, Jean Danet et Alain Cuny (Fr. 56)
17:00 SPORTHEQUE
''Tennis de Wimbledon'' Finale double chez les femmes, opposant Reed-Turnbull à Jawsovec-Rugici. Anim : Richard Garneau Analyste François Godbout. Real. Jacques Primeau.
18:00 HEBDO-SAMEDI
Anim Achille Michaud
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Finales de la Coupe Stanley. Reporters: René Lecavalier, Richard Garneau, Lionel Duval et Gilles Tremblay. Real.: Michel Quidoz et Jacques Primeau
21:30 LA FEMME BIONIQUE
''Le Chien bionique'' **(1re de 2)**. Jaimie apprend l'existence de Max un chien berger que le Dr Wells a dote des mêmes perfectionnements que Steve et elle-même cinq ans auparavant. Max manifeste des signes de rejet et le Dr Ross craint que la même chose n'arrive à Steve et Jaimie. Celle-ci croit que Max n'est que deprimé et demande qu'on le lui confie
22:30 LE TELÉJOURNAL
22:50 NOUVELLES DU SPORT
23:05 CINEMA
La Sanction (The Eiger Sanction) Drame realisé et interprete par Clint Eastwood, avec George Kennedy et Jack Cassidy. Un professeur d'art dans une universite de Californie est employé comme tueur à gages par les services secrets americains. Comme il est de plus alpiniste, on lui confie comme mission de faire disparaître un agent ennemi qui doit participer à une ascension perilleuse du mont Eiger en Suisse

DIMANCHE

27 mai

8:30 PASSE-PARTOUT
9:00 WICKIE
9:30 KEBEKIO AU PAYS DE CONVOITISE
''Kebekio et Aladin'' [**11e de 13**].
9:45 UNE FLEUR M'A DIT
10.00 LE JOUR DU SEIGNEUR
En direct de la paroisse St-Germain d'Outremont, célébration de la messe par Mgr Paul Grégoire. Anim.: père Emile Legault.
11:00 URBA 2000
12:00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: la Vallee de la Californie. Commentateur: Germain Lefebvre
14:00 L'UNIVERS DES SPORTS
Epreuves du championnat de water-polo. Real.: Jacques Viau.
15:30 CINE-POP
Le Casse de l'oncle Tom (Cotton Comes to Harlem). Comédie policière réalisée par Ossie Davis, avec Godfrey Cambridge, Raymond St-Jacques, Calvin Lockhart et Judy Pace. Dans le quartier noir de Harlem à New York, des bandits masqués s'emparent en plein jour d'une somme importante réunie par un pasteur, organisateur d'un mouvement de retour à l'Afrique. Deux policiers de race noire prennent l'affaire en main, convaincus que le pasteur est un escroc et qu'il a été complice du vol (USA 69).
16:00 FRANCOPHONISSIME
16:30 AUX FRONTIERES DU CONNU
''Les Origines de l'homme'' [**2e de 4**]: ''L'Homo sapiens''. L'homo sapiens, ses caractéristiques et son mode vie.
17:00 SECOND REGARD
''Ou nabites-tu?'' Documentaire remarquable et émouvant sur les souffrances morales et les joies d'un Pere Blanc.
18:00 HEBDO-SAMEDI
Anim.: Jean Ducharme.
19.00 CHEZ DENISE
''Les Vacances''
19:30 LES BEAUX DIMANCHES
Super Star. Inv.: Gilles Vigneault. Anim.: Jacques Boulanger. La carrière de Vigneault, la formation culturelle du poète, de l'homme de spectacle, sa poésie, ses contes et sa philosophie. Pot-pourri de ses premieres chansons, et extrait du conte ''Les Quatre Saisons de Piquot''. J. Boulanger: ''J'ai planté un chêne''. Dir. mus.: Robert Bibeau. Réal.: Aurèle Lacoste.
20.30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Laureats du Concours national de Radio-Canada. Gala et proclamation des lauréats du XXe Concours national donné à Québec sous la présidence d'honneur de M Albert Wesley Johnson, président de la Societé Radio-Canada.
22:30 TELEJOURNAL
22:45 SPORT-DIMANCHE
23:00 CINE-CLUB
Anim.: Jacques Fauteux.
24:00 D'HIER A DEMAIN
''Alexandre Alexeiff: impromptu d'Annecy''. Documentaire réalisé par Maurice Ginesy. Annecy rendait hommage, il y a quelques annees au créateur de ''l'Ecran d'epingle''.

LUNDI

28 mai

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 ORALIENS
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 UNE FENÊTRE DANS MA TÊTE
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
De Trois-Rivière. ''Plein air''.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine mini-budget: boeuf braisé aux légumes.
11:30 HAROLD LLOYD
12:00 LES TRAVAUX D'HERCULE JONSSON
Réalisé par Tage Danielson. ''Hercule et le passager clandestin''.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Géralde Lachance.
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''L'Enfant dans l'habitat''. L'importance pour l'enfant d'avoir un territoire pour se définir lui-même: chambre, quartier, maison, rue. Ses besoins et ses exigences, selon les différentes phases de son développement. Inv.: Denise Piché.
14:30 D'AMOUR ET D'EAU FRAÎCHE
De Rouyn. Inv.: M. J.-A. Bouchard, 93 ans, qui nous livre le secret de sa longévité.
15:30 AU JARDIN DE PIERROT
''La Grenouille''.
15:45 LES CHIBOUKIS
''Les Chiboukis bruyants''.
16:00 BOBINO
16:30 PICOTINE
17:00 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 COSMOS 1999
En vedette: Martin Landau, Barbara Bain et Catherine Schell. ''Dorzak''. Un vaisseau venant de Croton se pose sur la lune. Son capitaine, Sheila, avertit les gens d'Alpha de la présence à bord d'un dangereux criminel nommé Dorzak. Myra reconnaît en cet homme un humaniste de Psychon et elle fait tout pour le libérer.
20:00 TERRE HUMAINE
Les jeunes du campus rencontrent des difficultés financières. Réal.: Yvon Trudel.
20:30 À CAUSE DE MON ONCLE
A cause de la grande chaleur, il y a une inondation à Rimouski. Réal.: Louis Bédard.
21:00 LES JORDACHE
(14e de 32): Charles Estep se révèle ambitieux et rusé. Devant le refus de Rudy de collaborer à ses visées politiques, il manigance contre le sénateur un conflit ouvrier qui devrait mettre la Wesco en faillite.
22:30 TÉLÉJOURNAL
23:00 TÉLÉJOURNAL RÉGIONAL ET SPORTS
23:20 AUX FRONTIÈRES DU CONNU
Reprise de l'émission de la veille à 16 h 30.
23:50 JASON KING

MARDI

29 mai

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
''La Chèvre'' (1re de 5)
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: oeufs à la neige.
11:30 LE MONDE EN LIBERTÉ
''Les Chimpanzés'' **(Dern. de 2)**.
12:00 LASSIE
''Prisonniers des flammes'' **(dern. de 2)**.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOUNRAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''Magnétothèque générale pour les aveugles du Québec Inc.'' Service gratuit aux étudiants aveugles, grâce au travail de bénévoles. Réal.: Louis-Philippe Beaudoin.
14:30 CINEMA ●
L'Homme de ma vie. Drame réalisé par Guy Lefranc, avec Madeleine Robinson, Jeanne moreau et Henri Vilbert. Une ancienne prostituée a toujours caché son passé à sa fille. Sortant des meilleurs collèges, celle-ci juge d'abord sévèrement sa mère (Fr.-it. 52).
16:00 BOBINO
16:30 L'HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
''Pas vus, pas pris'' **(dern. de 2)**. Dexter Riley se fait voler son atomiseur pulvérisateur d'invisibilité par Arno et son gang de voleurs. Ces derniers font le premier hold-up invisible de l'histoire.
20:00 GRAND-PAPA
C'est l'ouverture du commerce d'Armande. Tout le monde l'encourage, excepté Jean-Paul. Réal.: Aimé Forget.
20:30 JAMAIS DEUX SANS TOI
Téléroman de Guy Fournier. Avec Angèle Coutu et Jean Besré.
21:30 PREMIÈRE PAGE
Début. Magazine d'actualité animé par **Pierre Olivier**. Recherchiste: Louise Dansereau. Réal.: Marc Renaud et Fleur Jeanneret.
22:00 L'ENFANE À VIVRE
''Scènes de la vie familiale, telles que vues par des enfants''. Comment les enfants perçoivent-ils le monde adulte?
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
22:30 NOUVELLES DU SPORT
23:20 RENCONTRES
Inv.: Maurice Schumann, vice-président du Sénat français, est fasciné par les grands problèmes: l'angoisse devant la mort, la certitude devant la vie et l'ambiguïté de la liberté; il a publié ''Angoisse et certitude''.
24:10 PROPOS ET CONFIDENCES
André Roussin se raconte **(3e de 4.)**
24:40 CINÉMA

MERCREDI

30 mai

9:00 EN MOUVEMENT
La stratégie de la résistance à la maladie coronarienne.
9:15 À COMMUNIQUER
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 TAM TAM
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Périnatalité'', avec Nicole Hébert-Marchard. La venue du bébé; préparation psychologique du couple. Comment préparer les enfants à la venue d'un nouveau-né.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Cuisine: escalope à la romaine.
11:30 DU SIMPLE AU MULTIPLE
Distinction entre l'utile, le fonctionnel, le décoratif et le gratuit.
12:00 FIFI BRIND'ACIER
''Fifi Brind'acier en balade'' **(2e de 4)**.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Inv.: Lise Thibault et Michelle Beaudry, responsables du Club Femmes d'aujourd'hui de Laval, organisme qui vise à améliorer la qualité de vie des femmes de banlieue.
14:30 LE TEMPS DE VIVRE
Un groupe de Smouth Rock Falls.
16:00 BOBINO
16:30 LE GRENIER
17:00 HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 HEBDO
Une page d'actualité manitobaine, animée par Maurice Auger. Réal.: Claude Boux.
19:30 BASEBALL DES EXPOS
Au stade Olympique de Montréal, les Philies de Philadelphie rencontrent les Expos. Commentateur: Guy Ferron.
22:00 FESTIVAL DE JAZZ DE MONTREUX
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 REFLETS D'UN PAYS
De Rimouski. Comment les grands espaces marins qui bordent la région de Rimouski exercent une influence dominante sur les coutumes et la mentalité des riverains du Bas-St-Laurent. La vie intrépide et souvent imprévisible des vrais marins de chez nous. La beauté des rivages qui inspirent nos peintres. La découverte des oursins, ces fruits de mers qui font les délices de notre table. Rech.: Denys Courchesne. Animatrice: Lise poirier-Bonenfant. Réal.: Roger Rousseau.
24:20 CINÉMA
Le Milieu du monde. Film réalisé par Alain Tanner, avec Olimpia Carlini et Juliet Berto. Un fils de paysan connaît une brillante carrière d'ingénieur. Sans conviction politique profonde, il accepte pourtant de se présenter comme député aux élections.

JEUDI

31 mai

9:00 EN MOUVEMENT
''Bras''.
9:15 LES ORALIENS
Couac écrivain.
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 ANIMAGERIE
''La Chèvre''
10:15 MINUTE MOUMOUTE!
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Artisanat'': le fléché.
11:00 LES TROUVAILLES DE CLÉMENCE
Couture: jupe pour fillette, avec Adèle Renaud. Bricolage: chaise pliante, avec Pierre Godsey.
11:30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
''Les Eléphants de mer''. Chaque année, Punta Norte, sur la côte Atlantique de l'Argentine, sert de rendez-vous matrimonial à une foule d'éléphants de mer.
12:00 DÉMÉTAN, LA PETITE GRENOUILLE
12:30 LES COQUELUCHES
Réal.: Martin Gaudreau.
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Claude Routhier.
14:30 CINÉMA ●
Le Cave se rebiffe. Comédie réalisée par Gilles Grangier, avec Jean Gabin, Bernard Blier, Maurice Biraud et Martine Carol. Un trio d'escrocs engagent un graveur et un faussaire, qu'ils convainquent de préparer un vol spectaculaire (Fr. 61).
16:00 BOBINO
16:30 POP CITROUILLE
17:00 HEURE DE POINTE
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 GÉNIES EN HERBE
Finale, de Winnipeg. Réal.: Louise Collette.
19:30 DU TAC AU TAC
''La Tournée de Florence''. Florence qui a fait du vin pour un concours au club de bridge, tient à faire goûter à tout le monde au bureau. Réal.: Roger Fournier.
20:00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
20:30 LES GRANDS FILMS
Un homme est mort (Outside Man). Policier réalisé par Jacques Deray, avec Jean-Louis Trintignant, Ann Margret et Angie Dickinson. Un tueur à gages français se rend à Los Angeles pour y abattre un magnat de la pègre. Son contrat exécuté, il est poursuivi par un tueur qui cherche à l'éliminer (Fr.-it. 72).
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 TÉLÉ-SÉLECTION
A vous, mes anges (Charlie's Angels). Avec Kate Jackson, Farrah Fawcett-Majors et Jaclyn Smith. Trois jeunes femmes-détectives travaillent pour un patron qu'elles ne voient jamais. Elles se voient confier la mission de confondre les propriétaires d'un vignoble dont ils ont hérité par meurtre (USA 75).

VENDREDI

1er juin

9:00 EN MOUVEMENT
9:15 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:30 PASSE-PARTOUT
10:00 LA BOÎTE À LETTRES
10:15 VIRGINIE
10:30 MAGAZINE-EXPRESS
''Cardiologie'', avec le Dr Jean Lemire, cardiologue. Réanimation cardio-pulmonaire.
11:00 TERRE ET MOISSONS
''Les Approches''. Les deux thèses en présence: culture mécanisée et culture à la chinoise **(dern.)**.
11:30 LES PIERRAFEU
''L'Idole''.
12:00 PRINCE NOIR
Les merveilleuses aventures d'un magnifique cheval noir, ami des enfants. ''Jeu de hasard''.
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TÉLÉJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jacques de Varennes, CBVT-Québec.
14:30 LES ATELIERS
Réal.: Patricia Ely, CBOFT, Ottawa.
15:30 FANFRELUCHE
16:00 BOBINO
16:30 ES-TU D'ACCORD?
17:00 L'HEURE DE POINTE
Chroniques du vendredi.
18:00 CE SOIR: National
18:30 CE SOIR: Régional
19:00 IL ÉTAIT UNE FOIS... L'HOMME
''Ah! la belle époque'' (1900-1914).
19:30 SALVATOR ET LES MOHICANS
(6e de 8). Olympe, éperdument éprise de Salvator, est bouleversée par la disparition de son amant. Elle ne peut le croire mort et fait appel à un détective privé pour le retrouver.
20:30 CIRCOCIEL
Comédie musicale. Avec Céline Lomez, Louise Portal, Lise Durocher, pianiste.
21:30 CONSOMMATEURS PLUS
''Le Portrait économique de la Mauricie''. Shawinigan, Trois-Rivières, Grand-Mère et Bécancourt. Recherche et entrevues: Normande Juneau. - ''Les Maisons préfabriquées''. La visite d'une usine de maisons préfabriquées. Comparaison entre les maisons préfabriquées et les maisons construites sur place. Entrevue: Jean Giroux. Rech.: André Bouthillier. - ''Le Placement étudiant''. Entrevues avec un représentant des gouvernements provincial et fédéral, un directeur de compagnie et quelques étudiants. Ent.: Simon Durivage. Rech. Pierre Dupont. -
22:30 LE TÉLÉJOURNAL
23:10 NOUVELLES DU SPORT
23:20 CINÉMA
Un colt pour une corde (Billy Two Hats). Western réalis par Ted Kotcheff, avec Gregory Peck, Desi Arnaz jr. et Jack Warden.

LES VA-NU-PIEDS

Fin du chapitre IV **La maison neuve**

D'après un roman écrit par Madeleine Laroche

Malgré les bons soins, elle n'allait pas mieux. Son souffle devint pénible et elle ne réclamait plus rien, pas même un conte. Un matin, lorsque Michel se préparait pour aller chercher le courrier à Laurier, Marie, malade d'inquiétude lui dit: "Il lui faut un médecin, mes remèdes ne valent rien. Si ça continue, elle ne verra pas ses quatre ans."

- Je pourrai peut-être pas le trouver le médecin, tu sais qu'il est toujours parti, et le chemin de Mackinac doit être en mauvais état. Je pense, ma vieille, que je devrais aller voir le curé. Il a étudié la médecine avant d'être prêtre.

- Oui, c'est une bonne idée, mais fait vite; et elle remonta, un cataplasme de moutarde à la main.

Michel poussa ses chevaux à la limite de leurs forces et se rendit au bureau de poste où il cueillit le sac de courrier. Puis il alla chez le curé et, oubliant la politesse, il lui expliqua la situation en ajoutant: "Dépêchez-vous."

Trois heures plus tard, il était de retour avec le bon père Firmin. Le père Firmin se dévêtit de ses effets et suivit Marie au chevet de la gamine. Elle était à peine consciente. De sa poche, il retira une relique de Sainte-Thérèse qu'il glissa sous l'oreiller.

- Il faut casser cette fièvre, dit-il. Essayez de lui faire avaler une cuillerée de whisky dans de l'eau chaude sucrée de miel. Faites-ça toutes les deux heures.

Le traitement avait commencé. Plusieurs fois, on lui administra cette potion qui lui donnait des nausées si fortes qu'elle en pleurait. Pour l'encourager, Marie lui promettait une demi-orange après chaque dose. Vingt-quatre heures après, la malade n'avait plus de fièvre. Sa toux se fit moins sèche et elle réclamait une histoire.

- Ma Doué! s'exclama Marie, est-ce le whisky, les oranges ou la relique qui l'a guerrie?

Longtemps elle garda le petit morceau de tissu qui avait appartenu autrefois à Sainte-Thérèse. Un jour la voisine était gravement malade et Marie lui rendit visite.

- Tiens, dit-elle, en lui tendant le petit médaillon. Elle fera pour toi ce qu'elle a fait pour moi. Et quand tu pourras tu la passeras à quelqu'un qui en aura besoin.

En peu de temps, la voisine fut guérie.







ON S'GAROCHE À BATOCHE

POUR QUI? Jeunes francophones de l'Ouest, entre 15 et 25 ans

QUAND? Les 29 et 30 juin, 1er et 2 juillet 1979

OÙ? Saint-Laurent Grandin, Saskatchewan

QUOI? Festival Historique de l'Ouest (camping, spectacles, jeux en plein air, feux de camp, kiosques, théâtre, etc...)

CA T'INTÉRESSE???...

FORMULE D'INSCRIPTION

(À compléter en lettres moulées, S.V.P.)

NOM: ____________________

ADRESSE: ____________________ (no. et rue) TÉLÉPHONE: ____________ (code rég.)

____________________ (ville) SEXE: F_____ M_____

____________________ (province et code postal)

Date de naissance: ______ (jour) ______ (mois) ______ (année)

No. d'assurance maladie: ____________ (province)

FRAIS D'INSCRIPTION: **$35.00** FRAIS DE TRANSPORT: $30.00

A payer avant le 1er juin 1979.

Veuillez trouver ci-inclus mon paiement de $__________, pour mes frais d'inscription au festival historique "On s'garoche à Batoche".

Je m'engage à respecter les règlements et conditions de participation tels qu'établis par le comité organisateur du festival "On s'garoche à Batoche". Je décharge entièrement le Comité Organisateur du festival, son personnel et les associations provinciales en ce qui a trait aux accidents, blessures mineures ou majeures et pour tout dommage matériel qui pourraient survenir pendant la durée du festival.

____________________ (Signature du participant) ____________ (Date)

____________________ (Signature du parent ou tuteur pour les participants âgés de moins de 19 ans) ____________ (Date)

RETOURNEZ CETTE FORMULE DÛMENT REMPLIE À

Conseil Jeunesse Provincial
"On s'garoche à Batoche"
a/s Mlle Michelle Smith
273, rue Taché
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 1Z8

Pour information
Composer le 247-8947
(à frais virés)

VOICI QUELQUES RENSEIGNEMENTS NÉCESSAIRES AUX PARTICIPANTS:

- les repas sur le site sont compris dans les frais d'inscription.
- une fois entré sur le site, on ne peut en sortir sans l'aide des organisateurs (voiture nécessaire).

CONDITIONS D'ADMISSION:

- les participants s'engagent à suivre les directives de leur animateur respectif. (1 animateur pour 10 jeunes)
- les participants s'engagent à respecter l'horaire.
- les participants s'engagent formellement à respecter la qualité de l'environnement, les bâtiments historiques en place et à ne pas endommager le matériel et les équipements nécessaires au bon fonctionnement du festival.

- **AUCUN ALCOOL, AUCUNE CIGARETTE DE FABRICATION DOUTEUSE** N'EST PERMIS SUR LE SITE. Le matériel sera confisqué sur le champ et les récalcitrants se verront expulsés immédiatement, à leur frais, dans leur province respective.

- Des mesures adéquates ont été prises en vue d'assurer la sécurité de tous nos participants et le bon fonctionnement du festival. Toutefois, en cas d'urgence il est IMPORTANT de savoir que toutes les communications urgentes, tant de la part des participants que de la part des membres des familles, seront acheminées et transmises par le bureau de la Gendarmerie Royale du Canada à Prince-Albert. Tous peuvent être assurés d'obtenir une réponse rapide grâce à nos téléphones mobiles.

La Page de Bicolo ...



Bonjour toi!

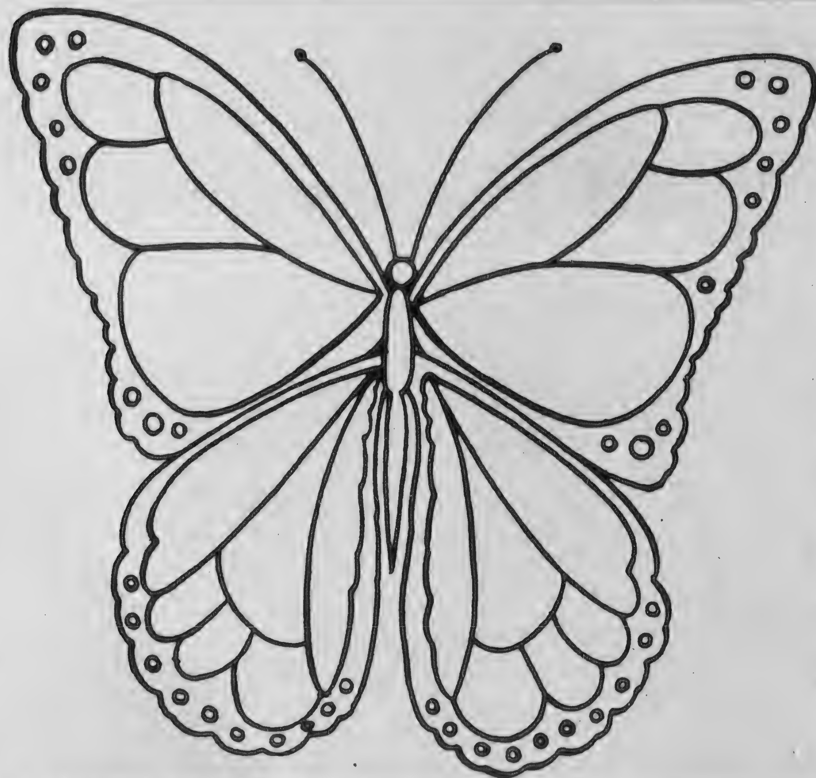
Avec le beau temps qui reviens, je peux enfin pratiquer mes sports favoris. As-tu déjà joué au tennis? C'est bien amusant!

Bicolo.

Jouons à cache-cache!

Le beau temps est arrivé... c'est le temps de s'amuser dehors, mais moi, je te pose un défi. Combien d'objets peux-tu trouver dans ce dessin? Peux-tu en voir 11 (onze)?





LE PAPILLON

Parmi les millions d'animaux, il y a la catégorie des insectes. Ces petits animaux à six pattes ont le corps divisé en trois parties; tête, thorax, abdomen.

Certains insectes se transforment en grandissant, comme c'est le cas pour le papillon. La maman papillon pond des oeufs d'où sortent des chenilles. Chaque chenille se construit une enveloppe dans laquelle elle s'enferme. Cette enveloppe est appelée "chrysalide" ou "cocon".

Les chenilles mangent beaucoup de feuilles et deviennent de plus en plus grosses. Puis chaque chenille se fait un cocon. Le cocon est fait de soie. Quand la chenille en sort, elle est devenue un beau papillon.

Il y a des papillons de toutes sortes de couleurs, mais surtout jaune et orange. Colorie celui-ci à ton goût.

Un chiffre se cache dans chacune des figures. Peux-tu le trouver?



1. avion
2. bec
3. bison ou buffle
4. bourdon

Le sport de la saison



Le tennis

Le tennis est un sport très populaire durant l'été. Il se joue sur un court, sorte de terrain aménagé spécialement pour ce sport. Un filet est placé au centre du court. Les joueurs (2 ou 4) se renvoient alternativement une balle, au dessus du filet, à l'aide d'une raquette.

Ce sport procure un bon exercie et est un jeu des plus intéressants.

Réponse

Les objets....

tasse, lapin, cane, poire, oeuf, journal, trèfle, rame, bébé, garçon, hache.

ATTENTION... ATTENTION!

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
Cp 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....

Adresse: ....

....

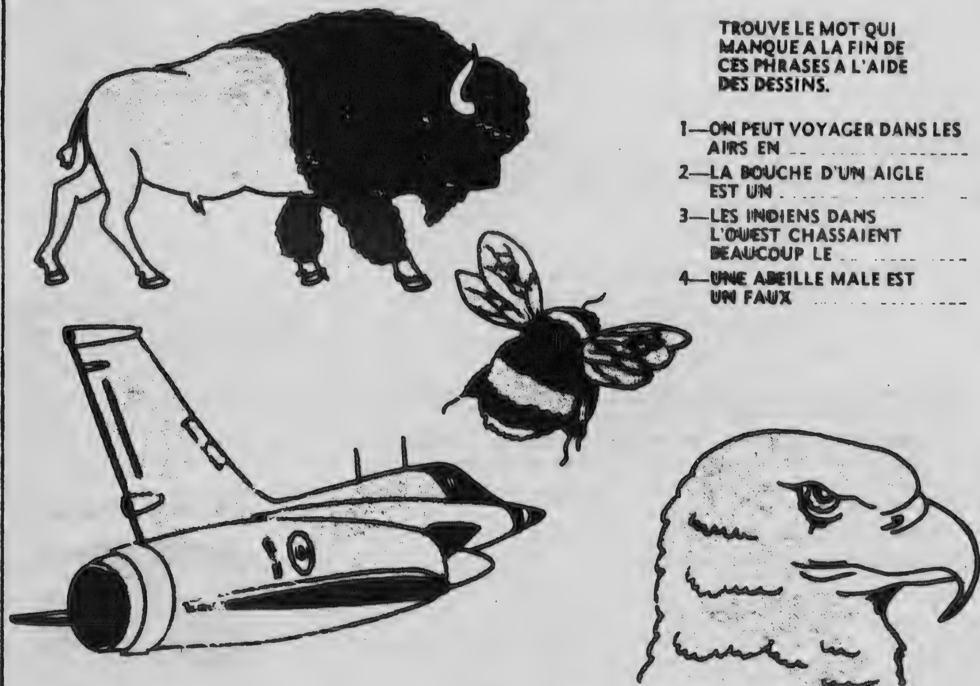
Code postal: ....

Age: .... Année: ....

****

MEMBRE GAGNANT
NO 4430 Robert Bérubé
Dufresne, Manitoba

****



nécrologie

M. Henri BAZIN

Le jeudi 19 avril, à l'hôpital de Saint-Boniface, Henri Bazin rendait son âme au Seigneur.

Né à Notre-Dame-de-Lourdes en 1934, il résidait à Saint-Claude depuis son enfance. Il était employé à la crémerie de Saint-Claude (Modern Dairies) depuis 27 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse, Lucille (Marchand); ses enfants, Hélène, de Mordern, Michel de Dauphin, Bernard, Louise et Monique à la maison; ses parents, M. et Mme louis Bazin; sa soeur, Lucienne; ses frères, Gérard, Roger et Denis.

Les funérailles eurent lieu en l'église de Saint-claude le 21 avril, à 14 heures, avec inhumation au cimetière local.

REMERCIEMENTS

Les familles de MM. Louis et Henri Bazin désirent remercier bien sincèrement les parent. et amis pour tous les gestes généreux et sympathiques offerts à la famille en ces moments difficiles.

M. Joseph-Auguste BILODEAU

A l'hôpital King Edward le 10 mai, 1979, à l'âge de 93 ans, est décédé M. Joseph-Auguste (Tibé) Bilodeau demeurant au 504, rue Leola à Transcona. M. Bilodeau naquit en Beauce, Qué. en 1886. En 1912, il vint s'établir à Transcona. Charpentier de son métier, il est reconnu comme pionnier bâtisseur du village. Il travailla aussi pour le chemin de fer Canadien-National jusqu'à sa retraite en 1951. Outre son épouse Mathilde (Lacroix), il laisse dans le deuil sa fille Venise Blais d'East Kildonan, un fils Ludger (Babe) de la Californie, une belle-fille Aline Poirier de la Californie, 14 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants, une soeur, Mme Joséphine McKim, de Vancouver. Il a été précédé dans la tombe par sa première femme, Albertine (Cosette) et deux fils, Gaston et Laurent.

Les prières eurent lieu le 13 mai dans la chapelle funéraire de Transcona et le service le lendemain dans l'église de Notre-Dame de l'Assomption à Transcona.

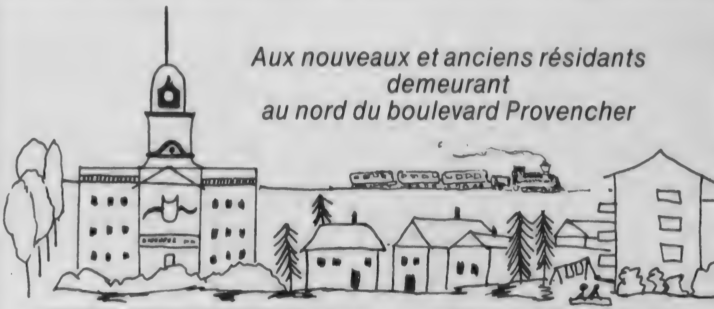
La messe fut concélébrée par l'abbé L. Roy, curé et par Mgr J. Bellavance, ancien curé. L'inhumation se fit au cimetière local et les porteurs étaient ses petits-fils Fichard et Raymond Blais, Robert Bilodeau, Richard et Normand Lacroix et Roger Sénébald.

M. Jean-Baptiste SABOURIN

Le samedi 12 mai 1979 est décédé à Saint-Malo, à l'âge de 64 ans, M. Jean-Baptiste Sabourin, époux bien-aimé de Simone de Saint-Jean-Baptiste, Manitoba.

Des prières furent récitées le lundi soir 14 mai en l'église de Saint-Pierre-Jolys. D'autres prières, suivies de la messe des funérailles, célébrée par l'abbé Pierre Gagné, furent aussi récitées le 15 mai après-midi en l'église de Saint-Jean-Baptiste. L'enterrement se fit dans le cimetière de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste.

Outre son épouse, Simone, M. Sabourin laisse dans le deuil trois fils et trois brus, Raymond et Marie-Ange, Gilles et Lucille et Fernand et Elaine, tous de Saint-Jean-Baptiste; neuf petits-enfants; deux frères, Antoine et Albert, tous deux de Saint-Jean-Baptiste, et trois soeurs, Mme Cyprien Godart (Jeanne) de Saint-Jean-Baptiste, Soeur Louise, SNJM, de Winnipeg, Soeur Catherine sgm, de Winnipeg. Le précédèrent dans la tombe, un frère, Alexandre, et une soeur, Yvonne. La Chapelle funéraire Saint-Pierre-Jolys, était en charge des arrangements.



Le Comité de résidants
du quartier Saint-Boniface Nord
vous invite à une

"JOURNÉE D'ACCUEIL DU VOISINAGE"

au 212, rue Dumoulin, Saint-Boniface
le 31 mai 1979

14 heures à 16 heures — **Heures d'accueil** — 19 heures à 22 heures

Vous aurez l'occasion de rencontrer vos voisins, examiner les expositions de projets, poser des questions concernant votre quartier, discuter des plans/projets de l'avenir, rencontrer vos représentants du Comité de résidants, prendre plaisir au goûter et café.

Il y aura également une COURTE RÉUNION LE MÊME SOIR entre 19 heures 30 et 20 heures 30 afin de mettre en vedette les affaires particulières

- **un représentant de la compagnie Qualico sera présent afin de discuter les plans de développement du terrain du jardinier (Market Garden)**
- **un représentant du département des Services municipaux formulera des réponses à vos questions ayant rapport aux travaux municipaux dans le quartier**
- **un résumé du budget - le montant d'argent dépensé - le montant d'argent restant à être dépensé**
- **une présentation au sujet des projets de parcs et loisirs**
- **discussion sur l'achat des terrains industriels**

Nous espérons que vous puissiez y assister! Nous avons hâte de vous rencontrer!

UNIT, CONFEDERATION BUILDING, OTTAWA.

COMITÉ DES TRANSPORTS AÉRIENS

AVIS DE CONVOCATION

Avis est donné qu'en vertu du paragraphe 22(4) de la loi Nationale sur les transports et de l'énoncé de principe sur les affrètements internationaux du ministre des Transports en date du 5 septembre 1978, la Commission Canadienne des Transports tiendra une assemblée publique à Ottawa, dans la salle d'audience du 400 ouest, Avenue Laurier, le 9 juillet 1979, à 10 h., en vue d'entendre les commentaires finaux quant à savoir si le Comité des Transports aériens devrait ou non recommander à la Commission de modifier le règlement sur les transporteurs aériens afin de refléter certains points relatifs aux exigences de séjour minimum des affrètements avec réservation anticipée et des affretèments pour voyages tout compris, à la réclame, aux listes de passagers, aux tarifs et taux, aux arrêts multiples, aux voyages d'ABC en circuit ouvert, à l'élargissement du cadre des retours, au transport de passagers ABC et AVTC dans le cadre du même vol, à la grosseur du goupe, aux tarifs enfants, aux affrètements - aller simple, aux ventes de recouvrement, aux regroupements, aux passagers laissés derrière, et d'éliminer certains écarts entre les prix des AVTC et des voyages à forfait avec places bloquées.

Le Comité entend également modifier la loi sur l'aéronautique de manière à habiliter la Commission à imposer des amendes dans les cas de violation de ladite loi et du règlement sur les transporteurs aériens.

Les intéressés sont priés d'informer le secrétaire d'ici le 25 mai 1979 de leur intention d'assister à l'assemblée ainsi que de lui faire parvenir leurs commentaires écrits au plus tard le 9 juin 1979. Les noms des participants avec lesquels des observations écrites devraient être échangées sera distribuée le 2 juin 1979.

Prière de s'adresser au secrétaire pour obtenir tous les détails sur les points susmentionnés ainsi que sur le déroulement de l'assemblée.

Le secrétaire du Comité des Transports aériens, W.V. Taillon.



LA VÉRITÉ

Le coeur du juste médite pour répondre,
Mais la bouche des méchants répand des méchancetés.
(Prov. 15, v. 28)

Les petites annonces

À LOUER - Grande chambre meublée, pour jeune fille. Facilités de cuisine. Libre immédiatement. Composer 233-4345 après 4 heures.
8-640-JNO

À LOUER - RUE LA VÉRENDRYE - Appartement meublé, 1 chambre à coucher, au 1er étage. Très propre. Complètement privé. $185.00 par mois. Libre le 1er juin. Composer 247-3825 ou 233-3221.
6-618-JNO

À LOUER - SAINT-BONIFACE — Rue Notre-Dame - Appartement de 2 1/2 pièces avec cuisinière et réfrigérateur. $161.50 plus électricité et stationnement. Libre le 1er juin. Composer 233-5767.
6-610-9 C

À LOUER - RUE DESAUTELS - Moitié de duplex - 2 chambres à coucher, salon, cuisine, poêle et réfrigérateur. Place de stationnement. Libre le 1er juillet. Composer 253-9823 ou 257-8838.
7-620-JNO

À LOUER - SAINT-BONIFACE - Appartement de 3 pièces. Entrée privée. Meublé ou non meublé. Composer 233-1593.
8-642-8 C

À LOUER - Appartement de 2 chambres à coucher dans immeuble-appartements dans Saint-Boniface. Tapis mur à mur au salon. Service de buanderie et place de stationnement inclus. Nouvellement décoré. Libre le 1er juin. $250.00 par mois. Composer 233-7667.
8-643-8 C

À LOUER - RUE NOTRE-DAME (entre Saint-Jean-Baptiste et Langevin) - Garçonnières et appartements de 1 chambre à coucher. Loyer comprend chauffage, stationnement, poêle, réfrigérateur, draperies, tapis (ainsi que lave-vaisselle dans appartements de 1 chambre à coucher). Libres le 1er juin. Composer 247-4942 ou 489-3461.
7-625-9 C

À LOUER - PRÉCIEUX-SANG - Appartement de 3 pièces au 1er étage d'un duplex. Libre le 1er juin. Composer 233-6697 ou 334-3613.
7-623-JNO

À LOUER - Terrain pour stationner une roulotte - Lac Manitoba - Composer 257-3235.
5-602-JNO

MAISON À VENDRE - SOUTHDALE - 2 Edgemont Drive, donnant sur boulevard Beaverhill. 1,544 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salle familiale, salon, salle à manger, foyer en brique, fenêtres et portes de patio "tripane", aspirateur central, climatiseur central, garage double, grand lot et beaucoup d'autres commodités. Composer 256-7818 après 6 heures. Pas d'agent.
3-578-JNO

À VENDRE - SAINT-BONIFACE - PLACE GABOURY - Endroit privé. Grande maison de revenu, 5 chambres à coucher plus appartement de 3 pièces. Idéale pour famille. Près autobus. Composer 247-7146.
5-608-JNO

À VENDRE À SAINTE-ANNE - RUE CENTRALE - Maison de trois chambres à coucher. Cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, laveuse et sécheuse inclus. Appartement au sous-sol. Garage double. Prix raisonnable. Composer 422-5207.
5-601-10 C

VENTE PRIVÉE "NORWOOD FLAT" - Grande maison de 3 chambres à coucher, salle à manger, tapis mur à mur, garage. Située sur grand lot paysagé. Composer 233-0018.
7-629-8 C

LES HEURES CLAIRES, maternelle française pour enfants de 3, 4 et 5 ans. Pour plus de renseignements, téléphonez aux Heures Claires au 233-4442, ou 247-8725, ou 452-3464.
4-591-JNO

VENTE PRIVÉE - SAINT-BONIFACE - Bonne maison attrayante. 4 chambres à coucher. Sous-sol complet. Grand lot. Garage. Composer 247-5332.
8-644-8 C

VENTE PRIVÉE - SAINT-NORBERT - Maison de 2 niveaux, 5 ans, 4 chambres à coucher, sous-sol complet, garage attenant, cour clôturée. Située près de l'école française. Composer 269-5108 après 17 heures.
5-600-JNO

À VENDRE - Voiture Renault 12L, 1974. En très bon état. 57,000 milles. Prix à discuter. Composer 233-8285 le soir.
3-574-JNO

À VENDRE - Tente "Kaplan" 1978 - Pour roulotte ou camion. Accomode 4 personnes. Toit rigide. Pose de fils pour lumières. Evier en acier, armoires, glacière, table. Composer 247-5818.
8-639-8 C

VENTE PRIVÉE - Lot de 25' x 127' - 529, rue Saint-Jean-Baptiste, avec petite maison de revenu. $20,900.
6-613-8 C

À VENDRE - Réfrigérateur "Findlay Bélanger" de couleur or-moisson - Environ 16 pieds cubes - auto-dégivrant. Aussi cuisinière de même marque et de même couleur - 30" - auto-nettoyant - Les deux en excellent état. Cause de vente: déménagement. Composer 256-6929.
8-645-8 C

À VENDRE - LA BROQUERIE - 20 acres de terre situées sur chemin ouvert à l'année longue et qui sera pavé bientôt. À termes faciles. Composer 424-5259.
7-628-8 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Subventionnée par le gouvernement. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour, ou 257-5691 le soir. 197 rue Kitson.
32-10-JNO

SAVIEZ-VOUS QUE....

- **La Fondation Radio Saint-Boniface**, depuis sa création en 1973, a déjà versé à des groupes, associations et individus francophones de la province plus de $90,000.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** avait au 31 décembre 1978 un actif se chiffrant à $305,656.11.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** est dirigées par un conseil d'administration de seize (16) membres.
- **La Fondation Radio Saint-Boniface** est une organisation fiduciaire sans but lucratif qui peut recevoir des dons et émettre des reçus pour fins d'impôt.
- **Pour toutes contributions ou renseignements** concernant une aide financière écrivez à:

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC.
Case postale 102
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4



Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

Avis Public

LA CONCENTRATION DE LA PROPRIÉTÉ DANS L'INDUSTRIE PRIVÉE DE LA RADIODIFFUSION: LA QUESTION DE LA PROPRIÉTÉ MIXTE

Dans l'avis d'audience publique du 9 février 1979, le Conseil a annoncé son intention de tenir une audience à compter du 15 mai 1979 afin d'étudier avec les parties intéressées certains aspects de la propriété mixte et du contrôle d'entreprises de radiodiffusion privées. En particulier, le Conseil a fait part de son intention d'entendre les points de vue sur les énoncés de politiques en matière de réglementation qui ont résulté de décisions précédentes du Conseil concernant:

1. La propriété mixte des entreprises de télévision et de télévision par câble:

2. La propriété mixte des entreprises de radiodiffusion et des journaux.

Les parties intéressées étaient invitées à déposer des observations écrites devant le Conseil au plus tard le 30 avril 1979.

En réponse à cette invitation, 25 mémoires ont été soumis au Conseil par les parties ci-dessous, ou en leur nom. Les huit premières ont fait part de leur intention de participer à l'audience publique prévue:

- Association canadienne des radiodiffuseurs
- British Columbia Television Broadcasting System Ltd.
- Western Broadcasting Co Ltd.
- Standard Broadcasting Corporation Limited
- Moffat Communications Limited
- F.P. Publications Limited
- Premier Cablevision Limited
- Ligue de la radiodiffusion canadienne
- Mid West Television Ltd.
- Canadian Cablesystems Limited et Rogers télécommunications Limited
- Province de la Colombie-Britannique
- Swift Current Telecasting Co. Ltd.
- Monarch Broadcasting Company Limited et Cablevision Medicine Hat Ltd.
- Association canadienne de télévision par câble
- Torstar Corporation
- Southam Inc.
- CHUM Limited
- Association canadienne des entreprises de télécommunication
- Ron A. East
- Yorkton Television Co. Ltd.
- The London Free Press Holdings Limited, CFP. Broadcasting Limited, et London Free Press Printing Company Limited
- Franfost Consultants Ltd.
- Maclean-Hunter Limited
- Association of Canadian Television and Radio Artists
- Selkirk Holdings Limited

Six demandes en vue de faire reporter l'audience ont été présentées, dont trois parmi les parties susmentionnées.

Une étude des mémoires présentés révèle que la majorité recommandait que le Conseil traite les demandes relatives à la propriété mixte de la même manière que les autres demandes relatives à la propriété, c'est-à-dire en vertu des faits et des circonstances propres à chaque cas.

A la demande générale des parties et vue le nombre restreint de demandes en vue de faire une présentation orale, le Conseil a décidé d'annuler l'audience prévue. Le Conseil prendra en considération les points de vue exprimés au cours de son examen continu de ces questions de politiques.

Toutes les parties intéressées peuvent examiner les mémoires présentés aux bureaux du Conseil à Hull et Montréal (Québec), Vancouver (Colombie-Britannique) et Halifax (Nouvelle-Ecosse), dont les adresses figurent ci-après.

Le Conseil désire remercier chacune des parties qui ont soumis un mémoire relativement à cette affaire.

Les bureaux du Conseil où l'on peut examiner les mémoires sont situés aux endroits suivants:

Hull:
5e étage
Edifice Central
Les Terrasses de la Chaudière
1, Promenade du Portage

Vancouver -
Suite 1130
701 ouest, rue Georgia

Montréal -
Suite 2114
Place Victoria

Halifax -
Pièce 428
4e étage
Tour Barrington
Square Scotia

J.G. Patenaude
Secrétaire général intérimaire.

OTTAWA, le 10 mai 1979

CRTC - AVIS PUBLIC 1979-66



Collège Mathieu

Coéducation Bilingue

Deux professeurs bilingues demandés pour disciplines suivantes:

Sciences 8, 9, 10
English 8, 9, 10, 20, 30
Physique & Biologie 20, 30
Economie domestique 8,9, 10
Education physique 8, 9, 10

Personnel parascolaire:

Surveillant(e) de résidences
Personnel pour entretien immeubles/chaufferie

Emplois stables. Bons salaires et bénéfices marginaux.

Veuillez faire parvenir: curriculum vitae, relevés de notes, qualifications et références au:

Directeur général
Collège Mathieu
Gravelbourg, Sask. S0H 1X0
Tél.: 648-3105

LE CENTRE DE RESSOURCES ÉDUCATIVES FRANCAISES DU MANITOBA

EST À LA RECHERCHE

D'UN(E) BIBLIOTHÉCAIRE

FONCTION:

Sous l'autorité du directeur du Centre, voit au développement et à l'utilisation de la documentation du Centre de ressources.

TÂCHES:

- Planifie et organise une utilisation maximale de la documentation mise à la disposition des usagers du Centre.
- Conseille et dirige les professeurs oeuvrant dans les écoles du Manitoba, de même que les professeurs et les étudiants de l'Institut pédagogique dans leurs travaux et recherches.
- Dirige et organise le travail du personnel des secteurs référence, prêt et traitement.
- Planifie et structure le choix de la documentation en fonction des besoins et des ressources du milieu de l'enseignement.
- Participe à l'élaboration de politiques et d'objectifs communs pour le Centre de ressources.
- Planifie et structure les services d'appoint nécessaires aux bibliothèques d'enseignement selon leurs besoins et leurs ressources.
- Peut se voir confier toutes autres tâches inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié
- Expérience en bibliothèque
- Bonne connaissance du milieu d'enseignement.

TRAITEMENT:

Selon scolarité et expérience.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 1er juin 1979, au:

Directeur
Centre de ressources éducatives françaises du Manitoba
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0H7

LA CATHÉDRALE DE SAINT-BONIFACE
en collaboration avec le "Volunteer Center" de Winnipeg

EST À LA RECHERCHE

de personnes (14 ans et plus) intéressées à donner quelques heures de leur temps pour travailler comme guides touristiques à la Cathédrale.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Jocelyne Marcoux, ou Simone Gautron au 247-5480, entre 9 h. et 17 h. Merci.

OPÉRATEURS(TRICES)

- Nous recherchons une trentaine de personnes qualifiées pour opérer des machines à coudre.
- Nous sommes prêts à garantir un salaire comparable à ceux offerts ailleurs.
- Semaine de 40 heures - revenus illimités - atmosphère agréable - garanties maximales

Rendez-vous, entre 8 h et 16 h 30 au

412, rue Desmeurons

Canadian Sportswear (233-6781)

Après 18 h, **adressez-vous à M. Thibodeau (253-1214)**

La division scolaire no 5 de Fort Garry
est à la recherche de

professeurs bilingues

à demi-temps
pour une école élémentaire.

(1) professeur avec un Certificat en ressource ou éducation spécialisée.

(2) professeurs avec entraînement formel comme spécialiste en musique.

Devront entrer en fonction le 4 septembre 1979.

Veuillez envoyez votre demande écrite à:

Mme Virginia Andrew,
Surintendante adjointe,
division scolaire no 5 Fort Garry
757, chemin Lyon
Winnipeg, Manitoba
R3T 0G6

LA LIBERTÉ

Travail à temps partiel

La Liberté
est à la recherche d'un(e)

Préposé(e) à la chambre noire

Pour développer les films et tirer des photos, en plus de produire des épreuves contacts.

Ce travail s'effectue une fois la semaine; la personne choisie devra être disponible pendant quelques heures, le mardi de préférence.

Expérience requise; salaire à négocier.

Veuillez adresser toute demande au:

Rédacteur en chef,
La Liberté,
Cp 96,
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

LÉO, LE CLUB 78

Hondra une danse le samedi 26 mai, à la salle Champlain. On se verra là.

Gisèle.

LA ffm NOUS INFORME

Tél. : 233-4915
340, boulevard Provencher
Case Postale 145, St-Boniface, Man., R2H 3B4

ASSEMBLÉES ANNUELLES

(1) Mini-maternelle du Parc Windsor Inc.

Cette assemblée aura lieu à l'école Lacerte, le mardi 29 mai à 20 h.

(2) Les 100 Nons à 19 h 30 le 26 mai au foyer du Centre culturel franco-manitobain.

Le comité de nomination est formé de Pauline Hince, présidente; Donald Foidart et Denise Bernardin. Pour poser votre candidature, appelez au 233-4915 ou 247-3636 et demandez Pauline Hince.

La réunion sera suivie d'un goûter et d'une disco.

Bienvenue à tous!

LA SOIRÉE DES JEUX FLORAUX DU MANITOBA

Le mercredi 13 juin 1979 en la salle Pauline Boutal au Ccfm

Billets: Étudiants: $2.00 - Adultes: $3.00

Invité d'honneur: M. Raymond Bernier

Artistes figurant dans la soirée: Norman Lemoing, Nicole Brémault, Mark Kolt



Les billets sont en vente au collège secondaire de Saint-Boniface ou à la porte. S'il vous plaît veuillez communiquer avec Lucien Loiselle ou Maryvonne Jamault au 233-0210, poste 150.

À VENDRE par appel d'offres

Les soumissions en vue d'acheter trois maisons construites par des étudiants seront acceptées jusqu'à midi, le 31 mai 1979. Les maisons sont prêtes à être déplacées et devront être payées comptant. Ceux qui désirent se porter acquéreur peuvent visiter les maisons au campus collégial W.C. Miller de l'école Altona, les jours de classe entre 9 h et 16 h. Les maisons doivent être déménagées avant le mois de septembre. La division scolaire ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des offres qui lui seront faites.

Henry F. Friesen, secrétaire-trésorier
Division scolaire Rhineland no 18
Boîte postale 390
Altona, Manitoba
R0G 0B0

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU OVILA DESHARNAIS, du village de Saint-Pierre-Jolys, au Manitoba, fermier à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, chambre 200, 170, rue Marion, Winnipeg, Manitoba, R2H 0T4, le ou avant le 30 juin 1979.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 11e jour de janvier, A.D. 1979.

MARCOUX BÉTOURNAY GUAY
Procureurs de la succession.